

Certificat de Compétences en Entreprise: Gérer les opérations à l'international

Commerce international, import-export - 2020

La formation en résumé

Délivré par CCI France et reconnu au niveau national, le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) est aujourd'hui recensé à l'inventaire spécifique des certifications et habilitations de la CNCP. Il est donc éligible au CPF. Ce dispositif, basé sur un référentiel national de compétences, permet d'évaluer vos compétences acquises au cours de votre expérience professionnelle et/ou personnelle.

L'obtention d'un Certificat de Compétences en Entreprise est conditionné par votre dossier et/ou épreuve d'évaluation (étude de cas). La certification est valable 5 ans.

CODE CPF : 236344 / Répertoire Spécifique de France Compétences : 3812

[Inscription via Appli CPF : Mon compte Formation : site de LYON](#)

[Inscription via Appli CPF : Mon compte Formation : site de ST ETIENNE](#)

[Inscription via Appli CPF : Mon compte Formation : site de ROANNE](#)

Objectifs :

Capitaliser sur son expérience professionnelle de gestionnaire d'opérations à l'international et prendre du recul

Valoriser ses compétences
Être acteur de son parcours professionnel

Participants :

Toute personne souhaitant faire certifier ses compétences en gestion d'opérations à l'international

Prérequis :

- Des échanges préalables permettront d'expliquer le dispositif, de valider le projet du participant et de construire son parcours de formation.
- Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné.
- CCI formation vous recommande d'avoir suivi au préalable le parcours de formation Cycle Chargé d'opérations à l'international (63h)
- Et de compléter si besoin par toute autre formation liée à la douane, à la gestion ou l'organisation d'une opération d'import-export

Le programme

RÉFÉRENTIEL SUR LEQUEL SERA BASÉE L'ÉVALUATION :

Élément 1 : PRÉPARER LES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

- Critère 1.1 : Distinguer les différentes opérations à l'international
- Critère 1.2 : Repérer les risques et les moyens de les sécuriser
- Critère 1.3 : Identifier les différentes sources d'informations
- Critère 1.4 : Travailler avec les différents acteurs et interlocuteurs internes et externes

500 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)

CODE CPF 236344



Validation par
étude de cas (2h)
ou par
portefeuille de
preuves (7h)



Certificat de
compétences en
entreprise



Éligible au CPF



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Chargé d'opérations à l'international

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 09/07
- 16/10
- 18/12

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 09/07
- 18/12

Roanne - 04 77 44 54 69

- 09/07
- 18/12

Élément 2 : APPLIQUER LES REGLES INCOTERMS®

- Critère 2.1 : Distinguer chaque type d'Incoterms® et suivre leurs évolutions
- Critère 2.2 : Utiliser les Incoterms®, déterminer le plus adéquat
- Critère 2.3 : Mesurer les impacts des Incoterms sur l'organisation du transport, les formalités douanières, l'assurance, les techniques de paiement et les documents

Élément 3 : SECURISER LES OPERATIONS DOUANIERES

- Critère 3.1 : Intégrer le rôle de la douane, la base réglementaire, et respecter les obligations déclaratives
- Critère 3.2 : Prendre en compte les trois paramètres fondamentaux de la réglementation douanière à l'import comme à l'export et leurs impacts (classement tarifaire, valeur en douane, origine des marchandises)
- Critère 3.3 : Optimiser le dédouanement en étant au fait de l'actualité

Élément 4 : TRAITER LA CHAINE DOCUMENTAIRE EXPORT

- Critère 4.1 : Identifier les exigences documentaires, les formalités et les procédures associées
- Critère 4.2 : Compléter les documents en tenant compte des délais et des coûts
- Critère 4.3 : Proposer des outils pour optimiser la gestion des commandes export

Les + de la certification :

- Dispositif souple et rapide de certification
- Reconnaissance nationale des compétences par cette certification
- Valorisation de son parcours professionnel individuel
- Maintien et développement de l'employabilité

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Epreuve écrite (cas pratiques) basée sur le référentiel de la compétence visée ou constitution d'un portefeuille de preuves (nous consulter pour les modalités d'évaluation)

Obtention du certificat : 80% des critères du référentiel sont validés, avec un minimum de 60% des critères validés pour chaque élément du référentiel

Instance de certification : CCI France